

Ligue Inter-Clubs Pitch & Putt – HIVER 2017/18

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION Pour les joueurs et joueuses :

- Etre en possession de sa licence FFG

- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

- Etre membre de FPP où l’adhésion et la cotisation sont gratuites pour les joueurs participant à la LIPP annuelle et à jour de leur droit de jeu de 10€ en 2017/18 pour toutes les compétitions FPP (LIPP H, LIPP ETE, IPPA …)

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Formule de jeu

Il n'y a pas de limite au nombre de participants

Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay

Chaque club organise les parties sur son terrain ou sur un terrain au choix pour les groupes sans terrain

On participe à titre individuel

Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt:

- Maximum de 3 clubs autorisés (2 club au choix + le putter).

- Départ sur tee obligatoire.

- Score maximum par trou de 6 (on ramasse la balle après 5 coups).

- Longueur de chaque trou: 90 mètres maximum.

- Longueur totale du parcours 18 trous : 1200 mètres maximum.

- les scores de 5 tours (Octobre à Février) seront pris en compte

- le classement se fera sur les 4 meilleurs scores sur 5 (départagés sur le 5eme score) ensuite par les meilleurs scores

Résultats

Les résultats et les classements se feront en Net et en BRUT, l’index de départ sera celui de la LIPP 2017

Pour les joueurs/euses n’ayant pas encore d’index LIPP, c’est l’index FFG/3 qui sera pris en compte

Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat

Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de FPP

Un classement final individuel sera effectué par catégories (Homme, Femme et Jeune)

Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne)

Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve

La valeur totale des lots sera définie suivant les inscriptions

Inscription

L’engagement est gratuit pour ceux qui ont réglé leur droit de jeu annuel 2017/18; sinon, le responsable de chaque club règlera 10€ par joueur, avec la liste des participants, à adresser à FPP.

Les joueurs/euses n’ayant pas réglé leur engagement ne seront pas classés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Tours organisés | 1. | Entre le 1 et le 31 octobre 2017 (les scores de la LIPP ETE compteront pour ce tour) |
|  | 2. | Entre le 1 et le 30 novembre 2017 |
|  | 3. | Entre le 1 et le 31 décembre 2017 |
|  | 4. | Entre le 1 et le 31 janvier 2018 |
|  | 5. | Entre le 1 et le 28 février 2018 Le classement se fera sur les 4 meilleurs tours |

